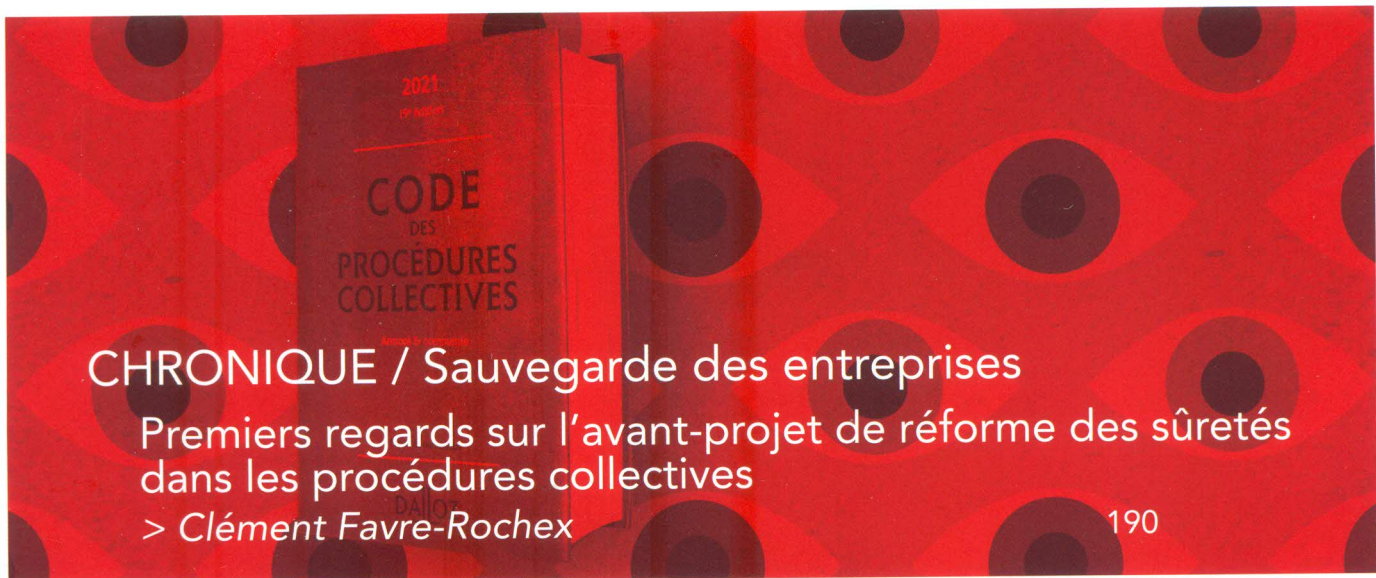


# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
197<sup>e</sup> année  
4 février 2021  
n° 4 / 7893<sup>e</sup>  
pages 177 à 232



## CHRONIQUE / Sauvegarde des entreprises

Premiers regards sur l'avant-projet de réforme des sûretés dans les procédures collectives

> Clément Favre-Rochex

190

### ÉDITORIAL

177 Un Lawfare à la française ?, *Didier Guével*

### ACTUALITÉS

184 Détention provisoire (état d'urgence sanitaire) : inconstitutionnalité du régime

### POINTS DE VUE

- 186 Retour sur l'application dans le temps de l'article 2232 du code civil prévoyant un butoir à l'extension de la durée de la prescription, *Lionel Andreu*
- 188 L'arrêt *Ilgar Mammadov c/ Azerbaïdjan* de la Cour européenne des droits de l'homme a-t-il été exécuté ?, *Mihaela Anca Ailincăi*

### ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 197 **Panoramas** : Droit de la presse, *Emmanuel Dreyer*
- 207 Droit de la preuve, *Jean-Daniel Bretzner et Augustin Aynès*
- 217 **Notes** : La saisie-attribution française dans le contexte international, *note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 10 déc. 2020 [2 arrêts], Louis d'Avout*
- 222 Le recours restreint de l'assureur du véhicule contre le gardien occasionnel : illustration des travers de l'assurance de responsabilité civile dans le régime des accidents de la circulation, *note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 5 nov. 2020, Fabrice Gréau*
- 226 Mainlevée d'une saisie conservatoire pratiquée contre une organisation internationale, *note sous CJUE 3 sept. 2020, Dominique Foussard*

### ENTRETIEN

- 232 Maria José Azar-Baud – *Allegro ma non troppo*. À propos de la transposition en France de la directive sur les actions représentatives en protection des intérêts collectifs des consommateurs

DALLOZ

